

C.V.O. de Inessein à la C.V.O. de Inessein nécessitant la réfection de la ferme et de l'empierrisement sur 450 m<sup>2</sup> pour un montant de frs = 6.750,00 à la suite des dégâts causés par le gel au cours de l'hiver 62-63, le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention sur les Fonds Départementaux et sur les Fonds de l'Etat, aussi élevée que possible.

Limitation de tonnage de  
de Luohé à Messer

En accord avec la mairie de Messer, le Conseil Municipal

Limite le tonnage sur ce chemin à 9 tonnes